



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

rapports avec les administrés

Question écrite n° 102085

Texte de la question

M. Jean-Claude Perez attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le fait qu'une loi de 2004 (n° 2004-575 du 21 juin 2004) souffre depuis bientôt sept ans d'une absence de décret d'application. Or sans le décret prévoyant la liste des services sociaux dotés d'un numéro d'appel gratuit, les usagers subissent encore aujourd'hui un surcoût lorsqu'il tente de joindre une administration. Alors que les délais d'attente ne sont plus surtaxés, il souhaiterait qu'il lui indique les mesures qu'il compte mettre en oeuvre pour remédier à ce problème.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Perez](#)

Circonscription : Aude (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 102085

Rubrique : Administration

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 mars 2011, page 2424

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)